



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

4 décembre 2002

Par l'équipe du Collectif

Numéro 118



Les nouvelles courent

## Une visite à Shawinigan

À l'invitation de l'Office diocésain de pastorale sociale de Trois-Rivières, plus d'une trentaine de personnes se sont réunies vendredi le 29 novembre à Shawinigan pour s'informer sur le Collectif et sur la situation du projet de loi 112. Après une visite de l'exposition **Objet: Pauvreté** et une discussion sur les questions que ça pose pour la lutte à la pauvreté, on a pris le temps de voir l'historique du projet de loi du Collectif et du processus citoyen qui y a mené. Plusieurs personnes ont été frappées de la différence avec le processus qui a mené le gouvernement au projet de loi 112. Nous avons ainsi pu constater que «pour faire bouger une grosse bâtisse, faut faire *pouf!* en dessous.» Tout cela nous a amenés à voir collectivement ce qui s'en vient et ce que nous pouvons faire pour donner de l'ampleur à ce *pouf!* Voilà un exercice à multiplier.

## L'exposition tourne !

L'exposition collective que nous avons constituée durant l'Agora a commencé à se promener toute seule ! En effet, l'exposition **Objet : Pauvreté** est disponible pour être présentée dans votre coin. Elle peut vous être envoyée par messagerie avec tout l'équipement nécessaire pour son utilisation. Vous pouvez en faire la demande auprès de Marie-Anne au Collectif. D'autre part, le catalogue de l'exposition **Objet: Pauvreté** est maintenant disponible. Il présente tous les objets recueillis à cette occasion. Nous croyons que c'est une façon simple de faire circuler notre message d'égalité. Vous pouvez vous le procurer en appelant au Collectif (contribution volontaire de 2.50\$, plus les frais de poste) ou encore sur notre site Internet. L'exposition est toujours ouverte pour recevoir de nouveaux objets. Vous pouvez nous les faire parvenir au Collectif, accompagnés de l'étiquette qui se retrouve dans le bulletin 110.

Rassemblement du 1<sup>er</sup> décembre à Montréal

# Message envoyé!

**Bonjour tout le monde! Dimanche dernier, le 1<sup>er</sup> décembre, 500 personnes du réseau du Collectif se sont retrouvées pour manifester devant les bureaux de Bernard Landry à Montréal afin de réclamer des améliorations au projet de loi 112 sur la pauvreté et les décisions budgétaires**



**nécessaires pour couvrir les besoins essentiels des plus pauvres. Outre des MontréalaisEs, des gens de l'Outaouais, de Québec, de Sainte-Hyacinthe, de la région Chaudière-Appalaches, de Chicoutimi, de Joliette, Sherbrooke, de Farnham, et d'autres villes et régions ont bravé le froid et le temps incertain pour se faire entendre.**

C'est en se bougeant au son des tam-tams de Zuruba et des slogans, menés par Lucie Poirier du FRAPRU, que la foule rassemblée devant l'édifice d'Hydro s'est réchauffée, bien aidée aussi par une soupe. «Une loi... qui donne de quoi! Une loi... qui donne de quoi!» «Pour lutter contre la pauvreté, la loi faut l'améliorer!»

Vivian Labrie et Rachel Lacasse du Collectif ont pris la parole pour rappeler au premier ministre qu'au Québec les besoins essentiels de toutes et tous ne sont pas couverts. Elles ont répété la demande du Collectif à l'effet que les 300 M\$ par année annoncés par le gouvernement pour lutter contre la pauvreté servent en premier à des mesures urgentes améliorant directement les revenus des personnes. Des mesures comme la gratuité des médicaments et un barème plancher qui inscrira dans la loi de l'aide sociale que les prestations doivent au moins couvrir les besoins essentiels et qu'elles ne peuvent être coupées pour la partie qui les couvre. Elles ont également plaidé pour des améliorations nécessaires au projet de loi 112, dont une clause d'impact ainsi que deux cibles visant à faire figurer le Québec en dix ans parmi les États où il y a le moins de pauvreté et le moins d'écart entre riches et pauvres.

La chorale *Le nouvel air* de Joliette est venue interpréter deux chansons. L'une d'elle, «Non à la misère», composée avec la collaboration de l'ancien *Beau Dommage* Robert Léger, a été particulièrement appréciée. «Il faut absolument l'endisquer», s'est spontanément exclamée une des manifestantes. Ensuite le peintre et sculpteur Armand Vaillancourt est venu présenter, en compagnie de Renée Dubeau, les cinq magnifiques toiles réalisées sous sa supervision spécialement pour l'événement. Le fougeux artiste de

74 ans en a profité pour livrer un petit discours bien senti où il a dénoncé l'exploitation et l'injustice.

Le valeureux groupe de manifestantEs s'est par la suite dirigé en cortège vers le Club Soda où les attendait un spectacle précédé de quelques interventions. Deux femmes, Chantal Bernard et Lucienne Cadoret, ont livré de poignants témoignages sur les situations impossibles qu'elles ont à vivre en raison de la pauvreté. Elles ont été suivies de Joan Tremblay et Lynda Lafrenière qui ont lu la déclaration signée par 14 personnes en situation de pauvreté à l'occasion du déjeuner-rencontre avec des parlementaires québécois tenu le 17 octobre 2002 dans le cadre de la Journée internationale de l'élimination de la pauvreté. Ensuite des éluEs des quatre centrales syndicales sont intervenuEs en appui au Collectif pour inciter le gouvernement à améliorer la loi 112.

Après ces paroles, le spectacle, animé par Gilles Garant s'est mis en branle avec une chanson de Clémence Desrochers, «La vie d'usine», interprétée par la comédienne Sylvie Legault. Pierre Fournier et le groupe *Break syndical* sont venus nous jouer des chansons engagées. Karen Young a poursuivi avec son jazz envoûtant. Zuruba et ses tam-tams ont assuré l'animation endiablée de la pause avant le retour en musique traditionnelle avec Gilles Garant et son groupe *Courtepointe*. Le trio a été suivi du groupe Xpression qui fait du reggae. L'honneur de clore ce spectacle fort apprécié est revenu à Sally Robb qui s'est livrée corps et âme dans une chorégraphie très expressive sur une pièce du rocker Pierre Harel.

Quant à notre travail collectif pour l'amélioration de la loi, voici où nous en sommes.

## La lettre du 27 novembre 2002 aux parlementaires

Nous avons fait parvenir la semaine dernière une lettre à l'ensemble des parlementaires qui fait le résumé de la situation et présente en trois points les visées du Collectif pour les très prochaines semaines : 1. mettre l'argent à la bonne place, en particulier les 300 M\$ par année sur cinq ans annoncés avec le dépôt du projet de loi 112 pour prioriser les mesures urgentes comme la gratuité des médicaments ou le barème plancher qui redonnent directement du revenu aux plus pauvres; 2. donner à la loi des bases solides qui vont permettre d'évoluer vers la prochaine génération de programmes sociaux et fiscaux, avec un rappel des améliorations que nous réclamons à la loi à ce titre; 3. donner à la loi des mécanismes qui vont la rendre efficace comme outil d'encadrement et de programmation. Vous connaissez nos demandes, on ne les répétera pas ici.

Dans cette lettre, que vous trouverez sur notre site Internet, nous indiquons qu'«il serait bon de sentir que quand une population se mobilise comme elle s'est mobilisée dans ce cas-ci, le législateur peut donner des suites sans équivoque à une volonté citoyenne de s'engager davantage dans le sens du bien commun.»

Les parlementaires auront également trouvé dans cet envoi le catalogue, on ne peut plus explicite, de l'exposition **Objet: pauvreté** dont nous vous avons déjà parlé. Comme nous n'avions pas eu de réponse à notre demande de transporter dans l'enceinte de l'Assemblée nationale cette exposition très parlante née pendant l'Agora, nous avons décidé d'en produire le catalogue et de l'expédier avec cette lettre. Ainsi tous les parlementaires ont maintenant accès aux photos de chaque objet avec leur commentaire. Que faudra-t-il de plus pour convaincre les représentantEs du peuple qu'on ne peut plus attendre pour mettre les millions nécessaires pour couvrir les besoins essentiels?

«À l'heure où les catalogues de Noël parlent d'abondance et de superflu, mentionne la lettre, celui-ci parle de manques et du nécessaire. Il rappelle que, comme le disait Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix, les droits n'existent pas s'ils n'existent pas aussi pour les plus pauvres. D'où l'importance de faire les exercices de priorité nécessaires pour que le nécessaire en vienne à primer concrètement sur le superflu.»

## Une prochaine étape cruciale

Il reste très peu de conseils des ministres avant la clôture des travaux de l'Assemblée pour prendre les décisions nécessaires. La commission des affaires sociales va reprendre, possiblement vendredi, ses travaux en vue de l'adoption article par article du projet de loi. Nous avons fait les représentations nécessaires auprès du gouvernement. Nous continuons de sensibiliser les membres de la commission. Et nous allons suivre attentivement les travaux de la commission dans les prochains jours.

De votre côté vous vous activez chacun et chacune à votre manière pendant ces journées cruciales. Les gens de Nicolet ont transmis des bulles à leurs éluEs. Il nous est arrivé des lettres d'appui du Bas-du-Fleuve. Les gens du Saguenay-Lac St-jean ont rencontré leurs députéEs. Bref, comme le disait une chanson du Parlement de la rue en 1997, «nous on est des entêtés, pensez pas nous épuiser!» Depuis cinq ans, cette chanson ne s'est pas démentie.

C'est encore le temps de bouger. L'action de dimanche dernier a rendu les enjeux bien clairs. L'heure est maintenant aux décisions.



## Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5. Tél.: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca  
Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)